



Commune de
CAMARET-SUR MER



Compte-rendu du Conseil Portuaire du 7 avril 2022

Annexe 1 : Liste des membres et personnes présentes

Le Conseil Portuaire s'est réuni le lundi 7 avril à 16h30 à la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mr Xavier Menesguen, suppléant de l'adjointe au maire en charge du port.

Mr Xavier Menesguen remercie pour leur présence les membres du conseil portuaire – titulaires et suppléants. Il excuse Mme Le Roux-Le Page.

Les conditions du quorum étant satisfaites, l'ordre du jour est abordé.

I) Introduction

Mr Xavier Menesguen a annoncé l'objet principal de ce conseil avec une présentation axée sur le budget du port et un point sur les priorités 2021 et l'avancement des travaux.

Lors de ce conseil, nous souhaitons faire preuve d'un maximum de transparence et d'explications afin de faire comprendre les contraintes du port d'un point de vue financier et technique.

II) Présentation du Compte Administratif 2021 et du Budget Primitif 2022

Un rappel sur le périmètre du budget du port a été réalisé ; c'est un budget annexe de la mairie qui englobe des charges importantes car il comprend l'entretien des pontons et des bâtiments ainsi la masse salariale. Il y a chaque année des charges fixes non négligeables qui pèsent sur le budget. Il est rappelé également que les recettes des terrasses des commerçants et restaurants de Camaret ne sont pas comprises en compte dans les recettes du port.

On peut souligner que le résultat en fonctionnement a été bon en 2021 : 154 K€ contre 16 K€ en 2020. Le déficit d'investissement a été limité à 15 K€.

Pour mémoire, le port a réalisé un emprunt de 600 K€ sur 20 ans en 2021 pour faire face à un déficit cumulé de 846 K€.

En 2021, les recettes d'exploitation s'élèvent à 997 K€ dont 566 K€ pour les taxes d'amarrages et elles sont ventilées de la manière suivante : 235 K€ pour les escales, 302 K€ pour les annuels et 29 K€ pour le passeport escale.

A noter que nous avons reçu une subvention exceptionnelle liée au COVID en 2021 de 56 K€ du département. Elle ne sera pas reconduite en 2022.

Plusieurs investissements importants ont été réalisés en 2021. Le remplacement de la panne C au port du styvel a coûté 38 K€ et le remplacement et la mise en tension de 4 câbles sur le ponton brise clapot a coûté 22 K€.

Sur le budget 2022, nous avons dégagé une capacité d'investissement de 284 K€ (dont 100 K€ qui seront basculés de l'excédent de fonctionnement à l'investissement)

Pour conclure sur le bilan du compte administratif 2021, il apparaît que nous sommes dans l'incapacité de réaliser un nouvel emprunt en 2022 et qu'il faut continuer à maîtriser les dépenses.

III) Amélioration et développement du port de Camaret

Point sur les priorités 2021 :

Développement économique :

L'année 2021 a vu l'arrivée en juin d'un nouveau pêcheur : Mr Eric Laurent, et l'installation d'une société d'aquaculture gérée par Mr Nicolas Royal. Ces deux installations montrent notre volonté de faciliter et d'attirer de nouveaux acteurs économiques maritimes afin de redynamiser la criée de Camaret. A noter que le projet d'extension du chantier le Floc'h a été arrêté car il va stopper son activité.

Afin d'attirer de nouveaux pêcheurs, nous allons développer une plaquette qui permettra de communiquer sur les atouts de Camaret en tant que port de pêche.

La décision d'arrêter le slipway a été prise. En effet, la sécurité de cette installation n'est pas bonne et sa remise en état coûterait près de 200 K€. Des rencontres avec des chantiers comme Piriou ont été menées, il en ressort que la demande n'est pas au rendez-vous.

Rénovation des infrastructures liées à la plaisance :

Des travaux ont été réalisés à la capitainerie du notic ; ils permettront de travailler et d'accueillir les plaisanciers dans de meilleures conditions. Une nouvelle laverie gérée par photomaton a été installée. Les services aux plaisanciers de passages seront améliorés.

Le projet de nouveaux sanitaires au Vauban est toujours à l'étude, l'objectif de réalisation des travaux est la saison 2023.

Axes de développement en 2022 :

Toujours dans le cadre du développement économique lié au maritime sur Camaret, une école de surf gérée par Antoine Merer va s'implanter pour la saison 2022. Des discussions sont en cours sur l'implantation d'une société de culture d'éponge et des contacts sont pris avec une société d'ostréiculture. L'année 2022 verra possiblement le développement de la ferme de corail.

Mme Solenne Cumin souhaite développer son activité de sellerie nautique, le manque de locaux adaptés disponibles est pour l'instant un frein.

Tarifs 2022 :

L'évolution des tarifs pour 2022 est volontairement maîtrisée. Nous avons arrondi les tarifs à un chiffre après la virgule et réalisé une augmentation de 1% sur tous les tarifs et prestations.

IV) Evènements nautiques

Les évènements nautiques en 2022 :

Une course d'IMOCA qualificative pour le Vendée Globe 2024, la « Guyader Bermudes 1000 Race », aura lieu du 5 au 8 mai. Nous accueillerons 2 IMOCA, le reste de la flotte (25 bateaux au total) sera au port du Château à Brest.

Le club nautique de la Marine de Brest fera escale pour quelques heures le midi à Camaret le 14 mai ; cette sortie au profit des blessés de la défense comprendra près de 32 voiliers ainsi que la vedette de l'amiral.

La grande régates manche atlantique fera escale du 19 au 20 juillet à Camaret. Avec le soutien de CM plaisance, nous accueillerons environ 28 bateaux.

Les voiles de Camaret : deux évènements forts, port escale temps fête les 13 et 14 juillet et la fête nautique de Camaret du 13 au 15 août.

Brest 2022 aura lieu du 10 au 14 juillet mais restera en rade.

V) Questions / Réponses

Question Erwan Brung :

- Changement des vitres des box pêcheurs ?
Au budget l'année dernière mais travaux non réalisés, à planifier en 2022.
- Caméras dans l'allée des pêcheurs ?
A étudier, nous allons prendre contact avec l'entreprise qui a installé les autres caméras pour avoir un devis.
- Signalétique circulation allée des pêcheurs pour limiter l'accès aux voitures ?
A voir avec les services techniques.
- Possibilité de rallonger le ponton pêcheur car changement de bateau pour un des pêcheurs ?
Pas de ponton disponible dans l'immédiat.
- Problématique des nombreux chiens sur le port (déjections, etc...)
Ce problème sera remonté au policier municipal, le sujet sera abordé avec les propriétaires de chiens.

Question Yves Le Couter :

Possibilité de mettre une caméra à proximité de son hangar ? sujet de préoccupation car il y a une augmentation des vols de moteurs et GPS sur la façade atlantique. La zone de la criée est à vocation industrielle et devrait être surveillée ; où est passé le panneau indiquant une vidéosurveillance à l'entrée du quai ?

A voir avec services techniques pour le panneau.

Un déplacement ou un changement de champ de la caméra de la gare maritime pourrait être envisager pour couvrir le parking et la zone des hangars.

Question Alain Sevellec

- Possibilité de mettre un tableau de réservation en ligne pour les manutentions ?
Les contraintes de planification de manutention sont multiples (type de ber, taille du bateau, marée) et avoir un opérateur de la grue avant de prendre un rdv ferme est important ; néanmoins, nous allons nous renseigner sur le type d'outil utilisé dans les autres ports.
- Est-il possible de mettre des caméras au Vauban ?
La mise en place de caméras représente un coût global de 15 K€ ; pourrait être envisager sur le budget 2023 en fonction des priorités.

- Dragage du port

Des contacts ont été pris l'année dernière pour réaliser une étude bathymétrique ; nous allons relancer pour connaître le coût de cette opération.

Question Jean Quentric

- Rentabilité des bouées à l'extérieur vs le cout annuel ? y a-t-il possibilité de demander des subventions venant du parc d'Armorique car les bouées préservent les fonds ?
Nous allons étudier avec attention cette année les coûts engendrés par l'utilisation et la mise en place des bouées extérieures au regard des bénéfices. La question des subventions peut être posée au parc naturel marin d'Iroise.
- Parking du Notic : places réservées pour les plaisanciers avec marquage au sol ?
- Places de parking réservés pour les débarquements de matériels pour les plaisanciers ? proche de l'estacade.
Discussion avec services techniques en cours.
- Questionnement sur le cout supplémentaire du palonnier pour sortir les bateaux de l'eau.
Le palonnier a nécessité un investissement pour élargir la gamme de service de levage ; il demande également une compétence spécifique et plus de temps pour son utilisation, d'où le cout supplémentaire.

Questions générales

- Accès au Sillon : signalétique pour expliquer aux touristes que les pros peuvent l'utiliser ? passerelle pour accéder à la digue pour les piétons ? remettre les bancs publics ?
Il y a déjà une signalétique en place indiquant que les professionnels et les plaisanciers peuvent emprunter le sillon. Nous allons voir comment faire pour renforcer cette signalétique.
Pour l'accès piétons, nous allons voir avec les services techniques.

- Devenir du slipway ?

Nous confirmons l'arrêt du slipway car le cout de remise en état est trop important au regard de la demande. Son fonctionnement actuel ne peut pas se faire en sécurité. (Coût estimé de remise en état du slipway : 200 K€).

Intervention de Mr Le Couteur : il existe des remorques hydrauliques qui ont la capacité de sortir des bateaux de 25 m depuis une cale.

Intervention de Mr Sevellec : Questionnement sur la place de port au Notic de la vedette sirène ; possibilité de ponton spécifique supplémentaire ?

Pas de possibilité de mettre un ponton spécifique pour le moment ; l'emplacement de la vedette Sirène a été proposée à l'origine par le port.

Valorisation des vieux gréements avec des lignes de mouillages

Pour discussion ; qui serait intéressé ? pb de marée ?

Intervention de Stéphane Gendron : Prévenir les autorités (CROSS, REMAR) sur la fin de l'utilisation du slipway s'il fallait remonter un bateau avec voie d'eau, etc.

L'information auprès des autorités sur la fin du slipway sera faite.

Question Elisabeth Doutre : possibilité de mettre des livres à la capitainerie

Nous devons prendre contact avec une association, une boîte contenant des livres à l'extérieur de la capitainerie du Notic ou du Vauban serait envisageable.

Question Christophe Kerdoncuff : possibilité d'avoir un double sens rond-point vers le Notic

Point à faire remonter aux services techniques.

VI) Conclusion

Les résultats de 2021 sont bons, nous avons dégagé des bénéfices sur le budget de fonctionnement ; cette dynamique positive va permettre de nous projeter plus sereinement sur la gestion du port avec des perspectives d'investissements pour améliorer les infrastructures vieillissantes et l'accueil des plaisanciers pour les prochaines années si nous continuons cette progression.

A la lumière des nombreux contacts avec des entrepreneurs, il faut souligner que le port de Camaret attire de nouveaux porteurs de projets. L'état de la criée est pour l'instant un frein à leur accueil mais nous devons avancer sur la réhabilitation de ce bâtiment.

Nous remercions tous les membres de leur présence au conseil.

ANNEXES

Liste des membres et personnes présentes

ANNEXE 1 – Listes des membres et personnes présentes

Membres du conseil présents :

M. Xavier MENESGUEN	Suppléant du président
Mme. Elisabeth DOUTRE	Titulaire C.L.U.P.P.
M. Alain SEVELLEC	Titulaire C.L.U.P.P.
M. Louis DANIEL	Titulaire C.L.U.P.P.
M. Jean QUENTRIC	Suppléant C.L.U.P.P.
M. Jean Claude DERRIEN	Suppléant C.L.U.P.P.
M. Yves LECOUTEUR	Titulaire représentant des activités du port
M. Stéphane GENDRON	Suppléant représentant des activités du port
M. Christophe KERDONCUFF	Titulaire représentant des activités du port
M. Jean CLAIREUX	Suppléant représentant des activités du
M. Erwan BRUNG	Titulaire représentant des pêcheurs
Mme Monique PORCHER	Titulaire représentant du Département
M. Mathieu LEROY	Titulaire membre du personnel communal

Membres du conseil absents excusés :

Mme Majo LE ROUX LE PAGE	Adjointe au Maire
M. Joseph LE MEROUR	Maire
M. William ABALAIN	Titulaire représentant des activités du port